

SALLE DES FETES - <u>VIVONNOIS</u>	Manifestation moins de 300 personnes
Ecole -Collège	Gratuit
Association Vivonnoise 1ère manifestation	Gratuite
Association Vivonnoise 2ème manifestation	122 €
Habitants, entreprises inscrits aux rôles d'imposition de la commune 1 jour	273 €
Habitants, entreprises inscrits aux rôles d'imposition de la commune 2 jours consécutifs	386 €
Personnel communal domicilié hors Vivonne 1 jour	273 €
Personnel communal domicilié hors Vivonne 2 jours consécutifs	386 €

SALLE DES FETES - <u>EXTERIEURS</u>	Manifestation moins de 300 personnes
Assemblée Générale - congrès - réunion intercommunale, départementale, régionale, nationale en lien avec une association de la Commune	561 €
Association communale, intercommunale, départementale, régionale, nationale (autres manifestations) pour 1 jour	561 €
Association communale, intercommunale, départementale, régionale, nationale (autres manifestations) pour 2 jours	770 €
Habitants, entreprises hors Vivonne pour 1 jour	566 €
Habitants, entreprises hors Vivonne pour 2 jours consécutifs	780 €
Association d'Utilité Publique par décret	122 €

SALLE DES FETES - <u>DIVERS</u>	Manifestation moins de 300 personnes
Particuliers, entreprises, associations (à partir 2ème location), agents pour le vendredi après-midi voire le lundi matin	102 €
Particuliers, entreprises, associations (à partir 2ème location), agents pour le vendredi toute la journée	153 €
Association d'Utilité Publique par décret	122 €

CAUTIONS ET AUTRES PRESTATIONS VIVONNOIS ET EXTERIEURS

Caution Salle des fêtes	500 €
Ménage Salle des fêtes	250 €
Location de verres	20 €
Location de vaisselles (assiettes/couverts)	50 €
Prêts de barrières	gratuit
Prêt de tivoli (uniquement pour les associations)	501 €
Podium	gratuit